



**Intervention d'Alfred MARIE-JEANNE,
Président de la Collectivité Territoriale de Martinique
Forum des Régions Ultrapériphériques
« Ensemble pour un avenir durable »
13 octobre 2020**

Evènement en ligne – plateforme Interactio

INTERVENTION SESSION D'OUVERTURE POLITIQUE

Bonjour à toutes et à tous

Ensemble pour un avenir consolidé, pour réinventer l'accessibilité et l'attractivité de nos territoires, tel doit être notre objectif.

Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants des
Présidents des régions ultrapériphériques,

Madame la Commissaire à la Cohésion et aux Réformes

Mesdames et Messieurs les membres des instances
européennes,

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats membres,

Mesdames et Messieurs.

Le contexte particulier que nous vivons empêche la tenue de cette rencontre en présentiel. La technologie permet les échanges, et en cela, je tiens à remercier les équipes de la Commission Européenne, et plus particulièrement, celle de l'Unité RUP, qui n'a pas ménagé ses efforts pour le maintien de

cette rencontre entre les instances européennes, les Régions Ultrapériphériques et leurs gouvernements.

Mesdames Messieurs,

La détermination constante des Régions Ultrapériphériques a permis que l'article 349 du TFUE prenne tout son sens pour la reconnaissance de leurs spécificités. A l'orée d'une collaboration avec la nouvelle équipe de la Commission Européenne, et avant l'entrée en vigueur de la nouvelle programmation 2021-2027, il convient de rappeler la nécessité d'apporter une réponse adaptée à la situation inédite que vivent nos territoires.

Depuis 2016, sans cesse, j'ai lancé alertes et fait des propositions quant à la situation des RUP, et singulièrement celle de la Martinique :

- Amélioration de l'accessibilité et de l'attractivité de nos territoires par :
 - L'adaptation de la politique « Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe »
 - Le reversement d'une part de la taxe carbone pour nos territoires qui souffrent des effets du changement climatique

- Le soutien pérenne en faveur d'investissement à réaliser dans le domaine de la santé
- La non remise en cause de l'octroi de mer, seule fiscalité permettant d'asseoir une ressource propre
- La révision du calcul des catégories de développement des régions, pour la prise en compte de multiples critères, reflétant la réalité de nos territoires (et non une richesse mathématique comme pour la Martinique en inadéquation avec sa réalité)

Lors de mon intervention au dernier Forum RUP de 2017, j'avais appelé de mes vœux notre désir d'écrire avec vous, Mesdames et Messieurs les Commissaires les scénarii de la nouvelle période qui s'ouvre et s'offre à l'Union et à Nous RUP, sans tarder.

Je dois dire aujourd'hui, trois ans plus tard, que les efforts des Régions Ultrapériphériques ont permis des avancées, notamment grâce au travail au long cours avec l'Unité RUP de la Commission Européenne. Les RUP sont par exemple, mentionnées dans plusieurs règlements (en espérant que ces avancées soient concrétisées à l'issue des négociations sur le Cadre Financier Pluriannuel).

Toutefois, le chemin reste long et semé d'embûches. Il convient maintenant de prendre un nouveau tournant plus pertinent, dans ce contexte de crise sanitaire, sociale et économique sans précédent pour nos Régions. Il faut faire AVEC les RUP et non uniquement POUR les RUP.

A ce titre, je réitère ici mes demandes pour lesquelles nous restons inquiets pour la suite des évènements :

- La simplification administrative pour la gestion des Programmes Opérationnels.
- La révision du calcul établissant les catégories de développement des Régions. Un exemple concret : le cas de la Martinique, qui est dotée d'une richesse virtuelle ne correspondant nullement à la réalité.
- La reconnaissance pleine et entière des régions en tant qu'Autorité de gestion, et je veux parler ici particulièrement des secteurs du développement rural, de la pêche et de l'aquaculture.

La finalisation des négociations liées au prochain Cadre Financier Pluriannuel et son plan de relance attendant, exigent notre vigilance à tous.

De bonne foi, nous savons tous que ces instruments conditionneront, en grande partie, le futur développement socio-économique de nos régions, durement touchées par les conséquences de la crise sanitaire Covid.

Travailler de concert est incontournable, pour rationaliser les ressources et les utiliser à bon escient. La refondation de nos économies ultrapériphériques, condition sine qua non pour assurer un futur moins angoissant à nos populations, déjà fragilisées par les contraintes structurelles de nos territoires, est plus que jamais vitale.

Nous devons, instances européennes, gouvernements et Régions Ultrapériphériques, trouver le chemin d'un partenariat résolument plus efficace : basé sur la confiance mutuelle quant à notre capacité à gérer les problématiques spécifiques à nos territoires respectifs.

Merci de votre écoute.

Mèsi Anpil, Mèsi Anchay

Alfred MARIE-JEANNE

Président de la Collectivité Territoriale de Martinique